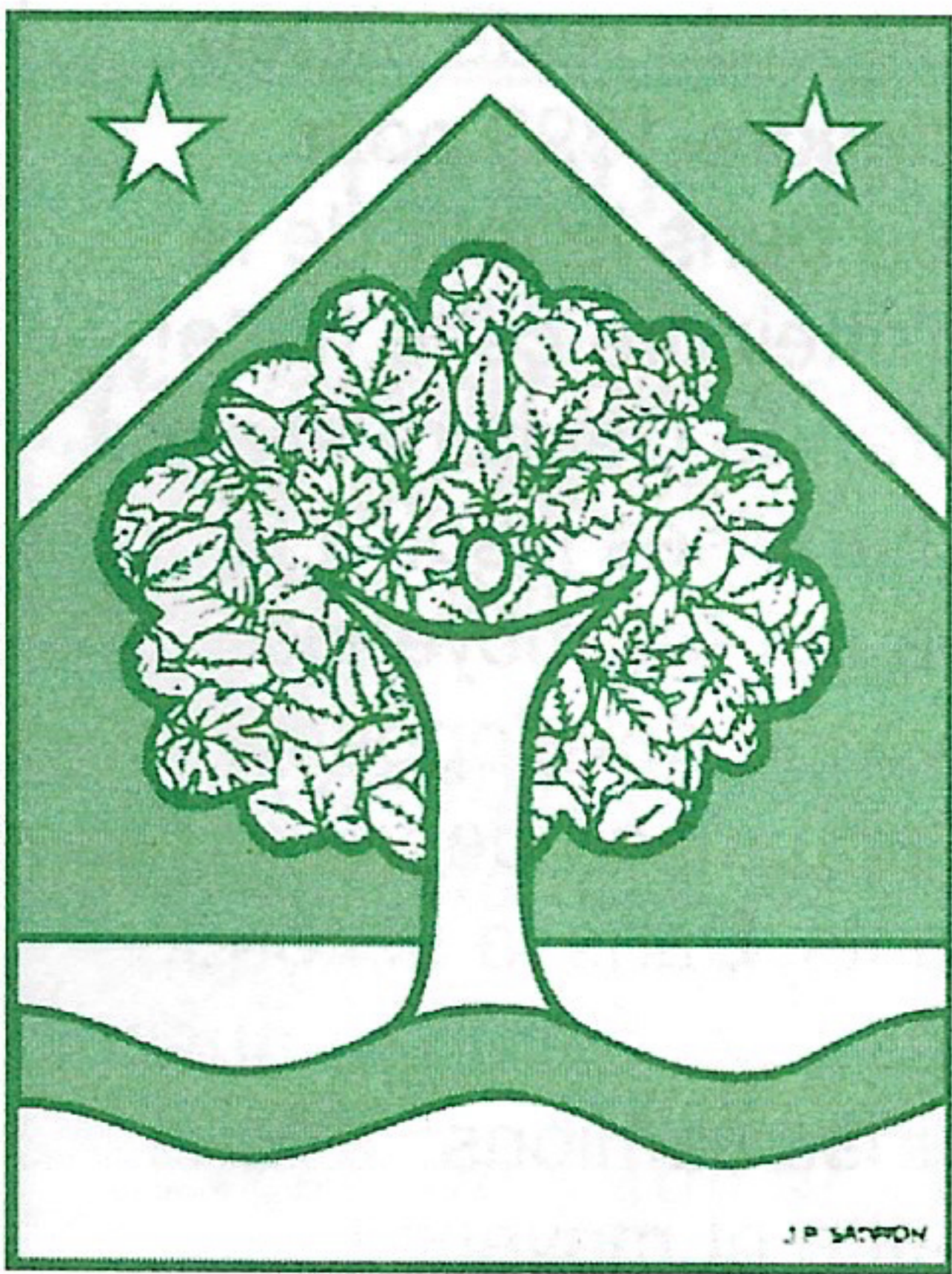


COMITÉ DE DÉFENSE ET DE PROTECTION Stagnovillois



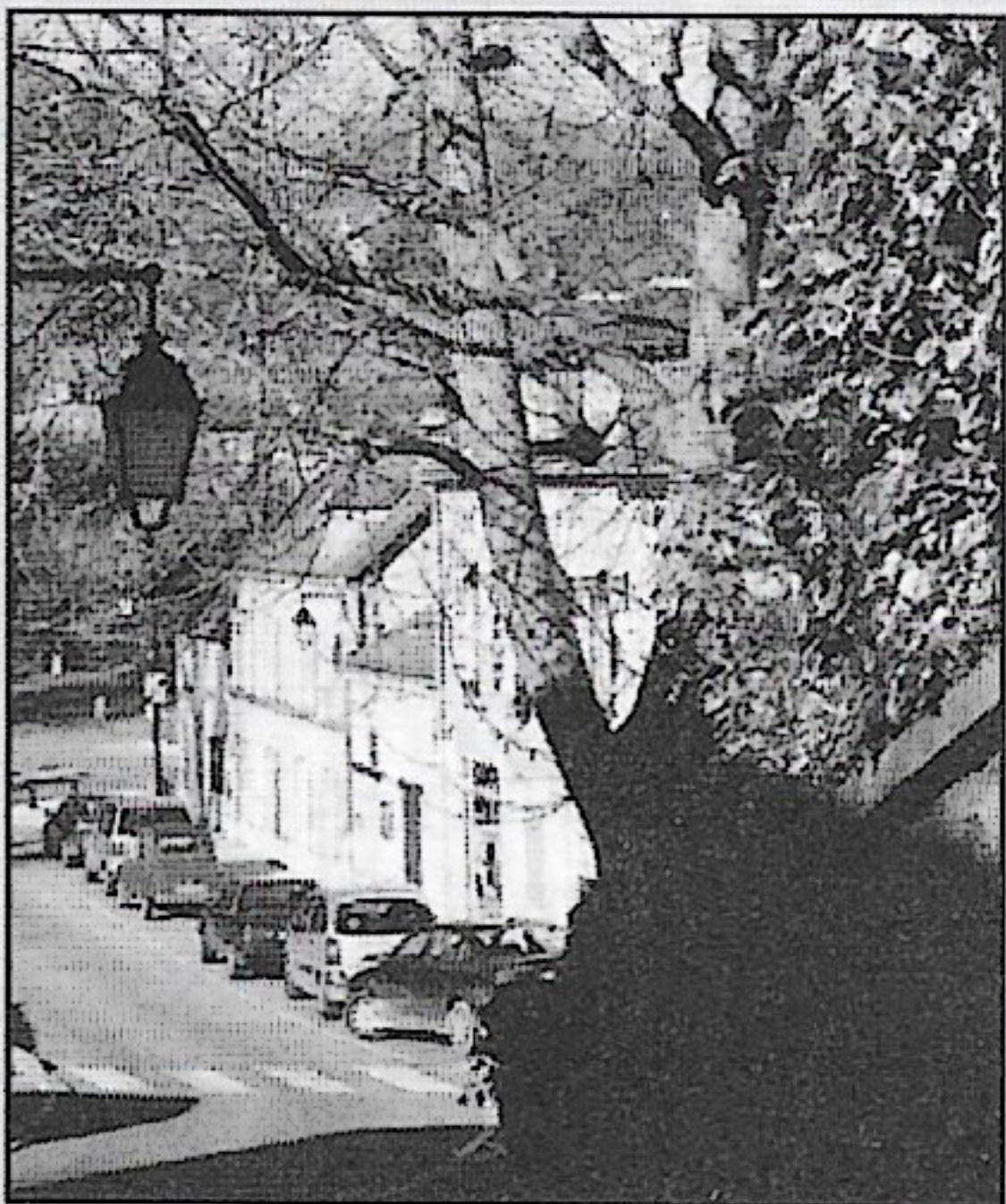
LES AMIS DE L'ETANG-LA-VILLE

42^{ème} année

N° 85 / février 2002

EDITORIAL

SOMMAIRE



LA GRANDE CEINTURE

pages 2/3

LA LOI SUR LE SRU ET LES LOGEMENTS SOCIAUX

pages 4/5/6

LIBRE PROPOS

page 6

LE SALON DE PEINTURE

page 7

LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

page 7

LA LOI DE 1901

page 8

LE COURRIER DES LECTEURS

page 8

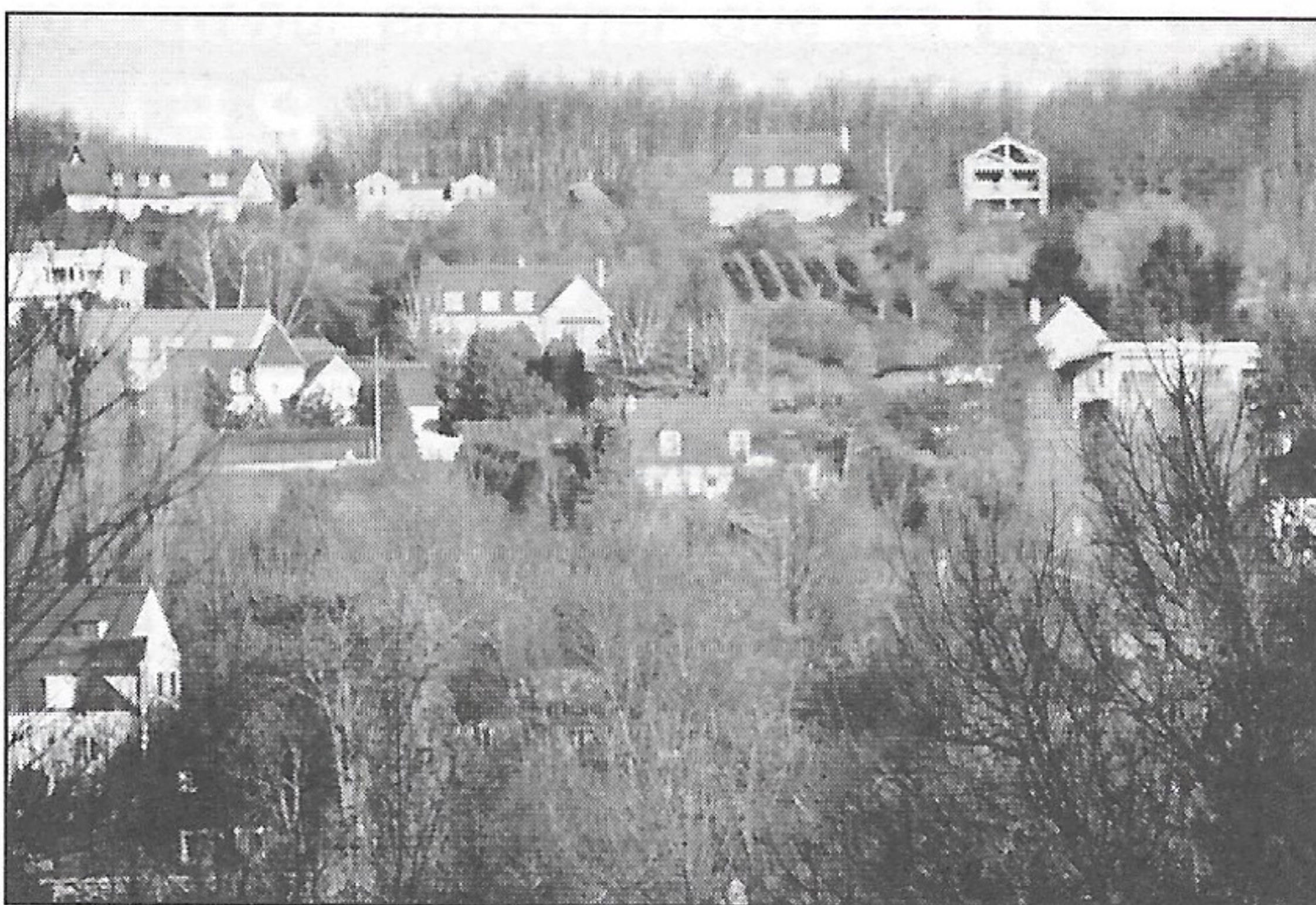
Ce bulletin n° 85 a été préparé par les Administrateurs du Comité : mesdames Anne-Marie Gadonneix, Laurence Laffon et messieurs Philippe Allais, Philippe Bastien, Louis Chauvin, Claude Dremaux, Christian Laffon, Pierre Riffart, Didier Schmitz.

Impression : M.I.M.M. - 01 39 58 73 04

C'est en début d'année qu'il est d'usage de formuler des vœux, et nous sommes heureux de les adresser à nos concitoyens de L'Étang la Ville; mais c'est aussi l'usage de porter un regard sur la période passée, d'autant plus qu'elle a été particulièrement agitée :

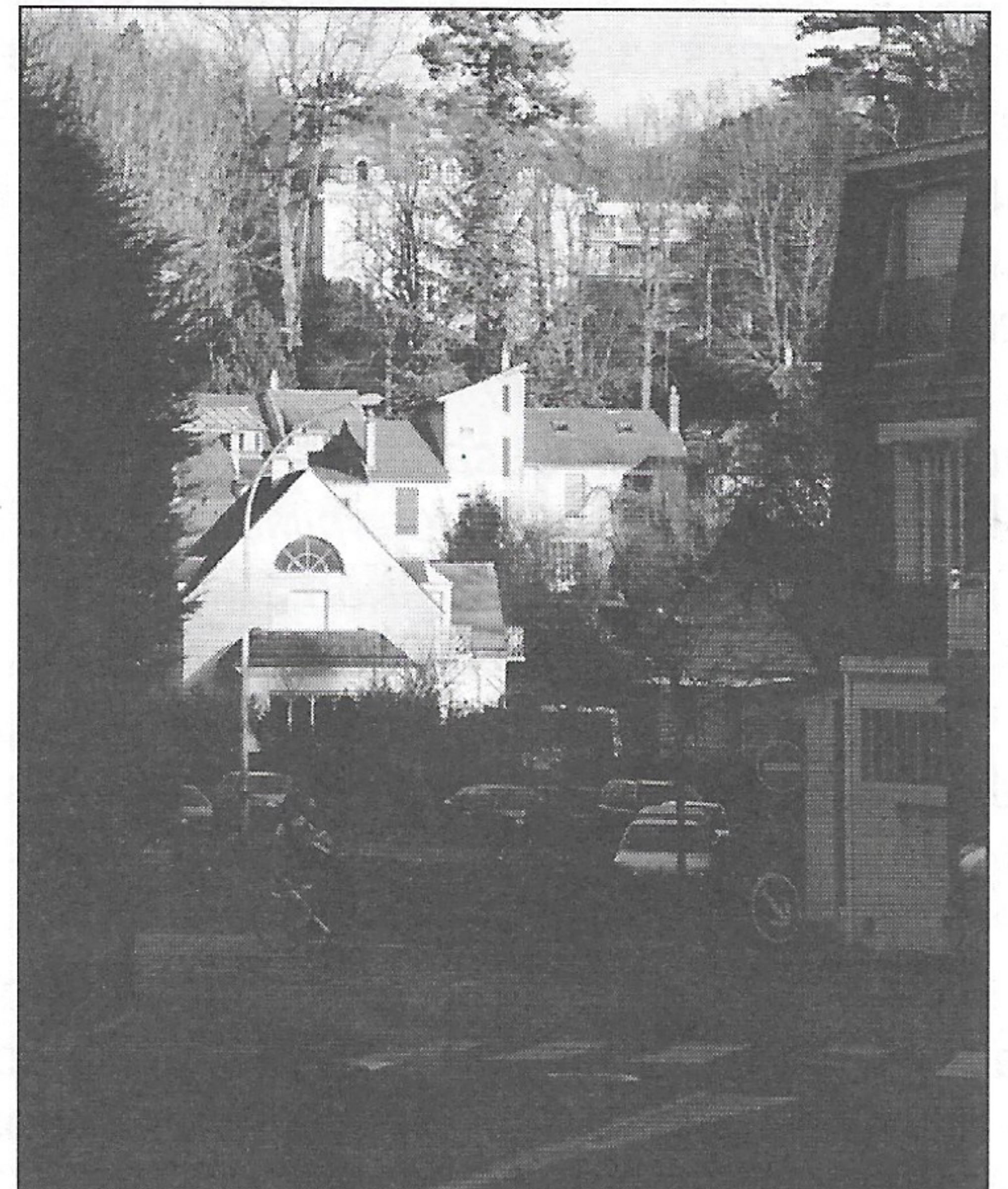
Sur le plan international avec le drame que nos amis américains ont eu à supporter et la guerre qui s'en est suivie, le paroxysme des événements du Proche-Orient et le ralentissement économique après une période faste.

Sur le plan national avec le réveil de multiples catégories sociales, jusqu'aux gendarmes qui se sont retrouvés face à face avec les CRS sur les Champs-Élysées, du jamais vu, sans oublier le début d'une campagne électorale importante.



Et nos petites communes ne sont pas oubliées avec l'annonce de passage de trains de marchandises jour et nuit sur la Grande Ceinture dans le cadre de la future tangentielle Ouest/Sud. C'est pourquoi nous nous sommes fédérés avec d'autres associations dans un "Collectif" pour dire NON à ces trains lourds et plus ou moins poubelles, et demander à la SNCF de réfléchir à un vrai réseau de fret; et déjà nous enregistrons un premier succès après la manifestation du 14 octobre.

Et c'est aussi le vote de la loi SRU sur la Solidarité et le Renouvellement Urbain qui aura des conséquences graves pour des communes comme la nôtre. Nous avons déjà parlé, dénoncé



le caractère technocratique et rouleau compresseur de cette loi qui ne tient aucun compte des particularités de chaque commune ou communautés de communes. En effet, quels sont les problèmes communs entre de grandes cités comme Rueil par exemple, des zones urbaines étendues comme celles de Marly le Roi, ou des communes champêtres comme L'Étang ou Mareil-Marly pour n'évoquer que la région parisienne? Pourquoi vouloir tout enfermer dans une même catégorie? S'il faut répondre OUI à la solidarité et aux aspects sociaux du logement (le S de SRU), nous remarquons que le RU veut dire Renouvellement Urbain, ce qui est sans objet pour nous, commune déjà entièrement structurée et n'imposant aucune modification; au contraire, notre objectif c'est la sauvegarde de notre vallon enserré dans la forêt de Marly. C'est là que nous avons choisi librement de nous installer, en investissant souvent de façon importante par rapport à une situation modeste, c'est un environnement que nous voulons embellir et moderniser s'il y a lieu, mais que nous ne voulons pas laisser défigurer par les conséquences éventuelles d'une loi trop technocratique.

Le Président.

GRANDE CEINTURE

Un de nos lecteurs nous écrit :
"Vous n'êtes pas logique: la Grande ceinture a été construite pour les trains de marchandises et de plus vous êtes partisan de moins de camions sur les routes". Oui, cher lecteur, nous sommes tout à fait d'accord, mais nous restons très logique. En effet il faut revenir sur le passé, à l'époque de nos arrière-grands-parents.

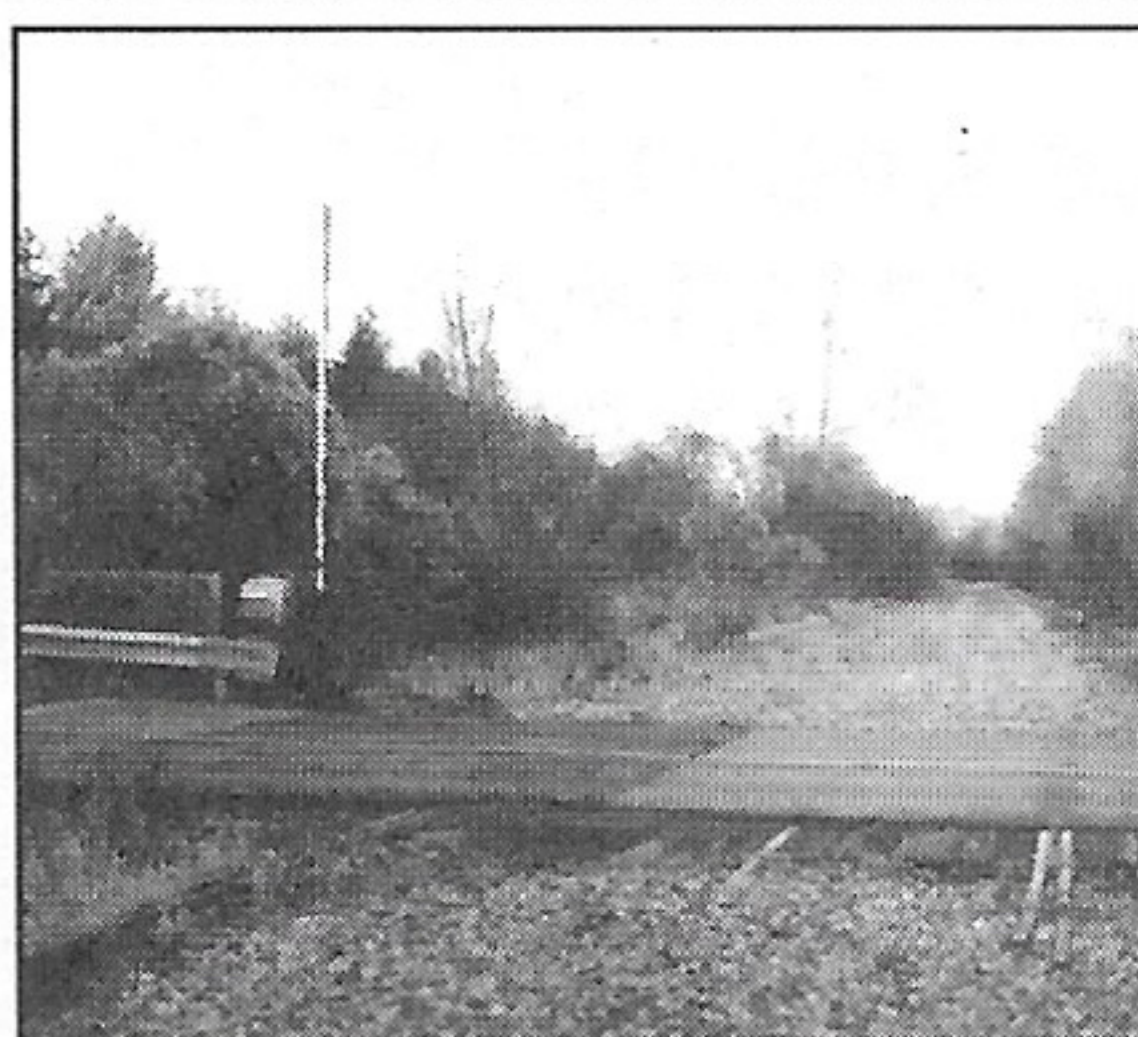
Après la guerre de 70, un des soucis principaux du gouvernement a été la protection de Paris par la construction d'une ceinture de forts, témoin ceux de la forêt de Marly. Etant donné la faiblesse des routes et des moyens de transport de l'époque, pour ne pas dire leur inexistence, l'idée a été de les relier par un tout nouveau moyen: le chemin de fer. Depuis déjà quelques temps, en effet, les premières lignes de voyageurs avaient été ouvertes, et des trains de marchandises avaient commencé à transporter des produits agricoles et manufacturés. Ces trains convergeaient vers Paris qu'ils pouvaient contourner par une ligne de ceinture passant par Auteuil, Clichy, ... Et un souci de nos arrière-grands-parents avait été de trouver une solution pour éloigner ces trains de marchandises de Paris et leur permettre de contourner la ville, en passant loin des zones habitées. Cet objectif rejoignait celui des militaires qui voulaient desservir leurs fortifications, et en 1875 commençait la construction de la Grande Ceinture qui allait s'achever en 1877, en traversant des zones champêtres, souvent plantées de vignobles ou d'arbres fruitiers comme à l'Etang la Ville, Mareil ou Marly.

Pour compléter ces informations, rappelons qu'il a fallu attendre 1880 pour que soit décidée la construction d'une branche Saint-Cloud/ l'Etang la ville venant se

raccorder à la ligne Paris Saint-Lazare/Versailles et encore attendre jusqu'en 1888 pour avoir la " halte du Jouet d'Eau " à l'actuel emplacement du terminus de la ligne de Saint-Lazare. Cette halte était du reste située dans la forêt, et il a fallu encore attendre 1893 pour qu'une porte (fermée la nuit) percée dans le mur de la forêt, permette aux Stagnovillois d'atteindre cette halte!

Le réseau ferré et notre Grande Ceinture allaient assurer tout le transport des marchandises jusqu'à la seconde guerre mondiale; la relève sur les moyennes distances se faisant doucement avec le développement progressif d'un réseau routier et l'apparition de véhicules à moteur de plus en plus performants. Dans la seconde partie du 20 ième siècle les progrès s'accéléraient aussi bien pour les auto-routes que pour les camions; et tous les transports de marchandises petite et moyenne distance (jusqu'à 400 Km) abandonnèrent le train au profit de la route : du producteur directement au consommateur. Et nous ne voyons pas comment le train pourrait concurrencer le camion dans ce domaine.

Par contre , il n'en est pas de même pour les grandes distances : Nord/Sud, de l'Angleterre à l'Italie, de l'Allemagne à l'Espagne, Là nous pensons qu'un grand projet SNCF devrait voir le jour, comme pour les TGV, avec des liaisons loin des nouvelles zones habitées de la région parisienne, c'est à dire à 100/150 Km. Nous retrouvons de cette façon la sage vision de nos grands-parents, et nous laissons à notre actuelle grande ceinture la belle opportunité de transporter des voyageurs de Saint-Germain à Versailles. Nous sommes donc bien en accord avec notre lecteur mais avec une vision plus moderne du 21 ième siècle. C'est cela que nous avons voulu dire le 14 octobre et nos élus l'ont bien compris.



ATTENTION: UN TRAIN PEUT EN CACHER UN AUTRE

Le Comité de Défense et de Protection Stagnovillois a

toujours su rester vigilant sur les nuisances en tous genres, quelles se bornent à notre quiétude ou qu'elles engagent, comme ici, la vie quotidienne de plus de 40 000 personnes. C'est en effet le nombre d'habitants concernés par le projet ferroviaire de la réouverture de la Grande Ceinture Ouest (GCO) ou de son prolongement par la Tangentielle Ouest Sud (TOS).

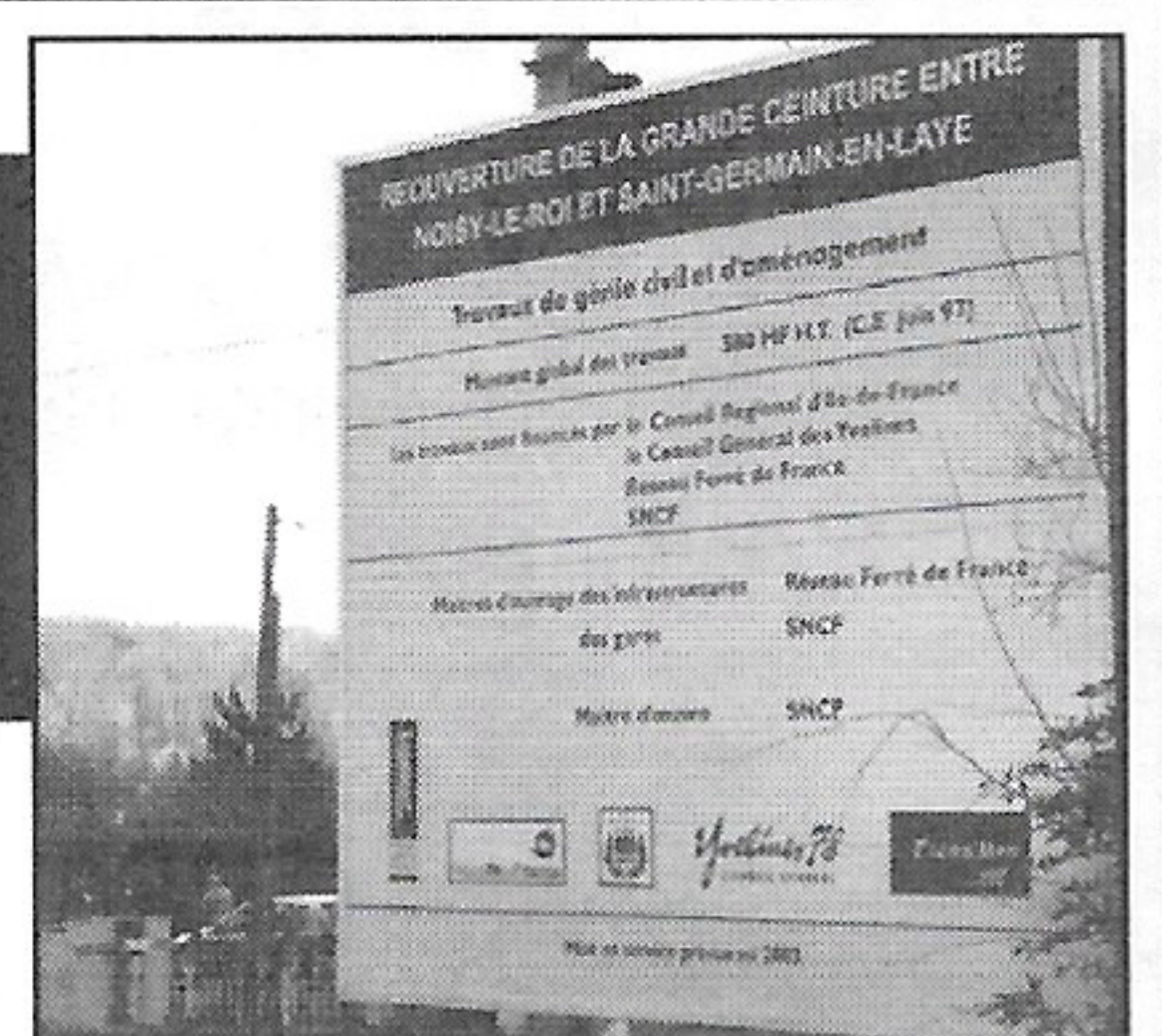
UN DOUBLE LANGAGE.

Le groupe formé par la SNCF et la RFF, sous couvert d'un service ouvert quotidiennement aux 120 000 voyageurs potentiels, est en fait intéressé par un trafic fret, permettant de mieux rentabiliser les investissements que nous supportons avec nos impôts locaux. Par exemple sur 580 Mdf investis sur la GCO, plus de 94% sont financés par le Conseil Régional et le Conseil Départemental. Pourtant selon les

déclarations des Présidents de ces deux Conseils il n'est pas question de transformer une nouvelle voie voyageurs en voie de fret. Les expériences menées sur certaines lignes comme la ligne "C" montrent que cela désorganise complètement le trafic et fait fuir les voyageurs. Nos représentants au Conseil Général des Yvelines nous promettent de ne pas voter les crédits lors de prochaines séances, mais cela ne concerne que le projet TOS, les crédits sur la GCO étant déjà attribués.

DORMEZ TRANQUILLES, LE TRAIN AVANCE.

Seul le Maire de Mareil Marly a réussi à freiner quelque temps les travaux sur sa commune. Ni le Collectif Grande Ceinture, auquel nous avons adhéré dès le premier jour, ni le SMERGC (dont notre Maire est le Président), n'ont à ce jour reçu de réponse sur la



précisions de l'application de la DUP 93. Pendant ce temps les travaux avancent. Ils avancent sans que nous puissions contrôler que ceux-ci correspondent réellement à la Déclaration d'Utilité Publique de 93 et à sa destination initiale et exclusive de trafic voyageurs.

CE QUE NOUS N'AURONS PAS

Par rapport aux engagements pris sur la GCO:

- pas de nouveaux matériels roulants (wagons à 2 niveaux pour des trains plus courts et neufs) type TER2N.
- pas de rails de 1 Km de long pour éviter les bruits de roulements tous les 250 m sur les joints.
- pas de nouvelles protections sonores tant que le calcul des nuisances, prenant en compte les nouvelles bases de calcul sur le matériel roulant de remplacement et sur son extension au projet TOS (comprenant du trafic fret), n'a pas été rendu.
- pas de respect de la pente prévue avec un enfouissement à 4 mètres en gare de Noisy

CE QUE NOUS VOULONS. UN RÉEL TRAFIC EXCLUSIVEMENT VOYAGEURS

de Cergy Pontoise à Versailles,
avec des radiales en maillage avec les R.E.R :

- à Cergy pontoise (non prévue ligne A3),
- à Achères (prévue ligne A5),
- à Saint Germain-en-Laye (non prévue ligne A1),
- à Saint-Non-la-Bretèche (prévue SNCF/St Lazare),
- à St Cyr (non prévue ligne C7 vers St Quentin en Yvelines),
- à Versailles (prévue ligne C7).

Pour cela il faut dès aujourd'hui empêcher que les travaux en cours ne permettent de changer la nature de la destination finale du trafic exclusivement voyageur, tant sur la GCO que sur le projet TOS.

Nous avons rencontré l'ensemble de nos élus, nos Conseillers Généraux, nos Députés, notre Sénateur, notre Président du Conseil Général. Mis à part quelques réserves aux accents d'écologie de la part de nos deux représentantes au Conseil Régional, tous nous ont apporté leur soutien.

CE QUE NOUS POUVONS FAIRE

EXIGER :

- le respect de la DUP 93 sur la GCO
- de nouveaux trains (nouvelle génération à 2 étages) type TER2N
- des rails soudés sur 1 km de long

DEMANDER :

- des réelles études sur la nature des sols à l'Étang la Ville (argile vert)

le 3 octobre le directeur d'opération SNCF écrivait qu'il était prévu de placer une couche imperméable sous la plate-forme ferroviaire de l'Étang la Ville et de drainer les eaux. Le ballast est en place et rien n'a été fait.

- une étude raisonnable sur le seul passage à niveau restant le long de la ligne à l'Étang la Ville (22 passages à niveau sont supprimés sur l'ensemble de la ligne).

- une nouvelle loi sur le calcul des nuisances sonores, avec pour base de calcul non pas une moyenne sur 24 heures, mais un calcul sur les nuisances en pointe lors des passages des trains et des protections sonores et vibratoires en conséquence.

REFUSER :

- l'allongement des quais dont le coût est de 18 Mdf pour le Conseil Régional. (il y a mieux à faire avec cet argent)

- de séparer les études de la GCO, de celles qui concernent la TOS.

- le trafic fret en revenant, comme prévu, sur le tracé initial et les applications de la DUP 93, ce qui techniquement devrait rendre impossible le passage de trains lourds.

RÉCLAMER :

- une nouvelle réunion publique afin que la SNCF et RFF répondent enfin à nos questions

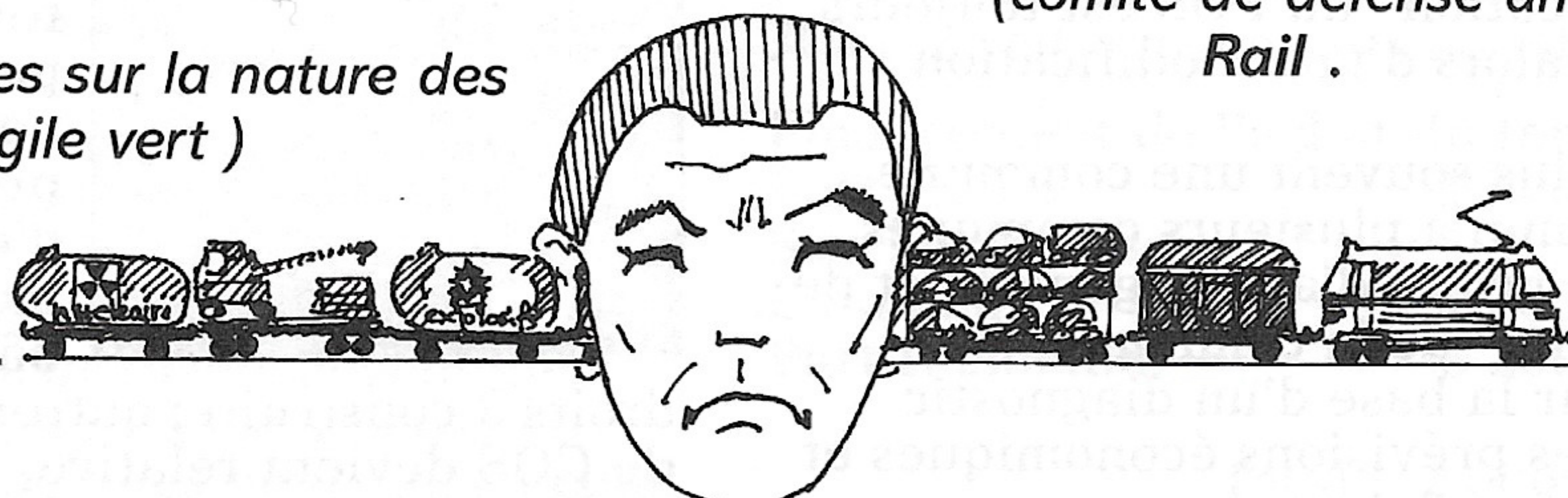
- une nouvelle étude sur la Tangentielle Ouest Sud destinée au seul trafic voyageurs et aux connexions utiles pour se rendre soit à Paris, soit aux différents bassins d'emploi et d'universités, que sont Cergy Pontoise et St Quentin en Yvelines.

L'UNION FAIT LA FORCE DÉJÀ 12 ASSOCIATIONS* ONT REJOINT LE COLLECTIF DE LA GRANDE CEINTURE.

Avec de plus de 3000 signataires de la Pétition et forts du soutien des 12 associations représentantes d'une population motivée, le collectif compte remettre bientôt les pétitions à la SNCF, à la RFF, au STIF, au Sénat, à la Chambre de Députés, au Conseil Régional, et au Conseil Général.

SI LE TRAIN EST EN MARCHÉ, NOUS AUSSI.

*ESPEG (St germain) - AGC (St Germain) - Plateau du Bel Air (St Germain) - Mareil Mon Village - Roseraie Environnement (Mareil) - Vivre à Mareil - Comité de Défense et de Protection Stagnovillois - Riverail (Noisy/Bally) - Association Noisy Qualité de Vie (Noisy) - ADUG (usagers de St Non) - CODAFY (comité de défense anti-Fret d'Igny) Saint Cyr Rail .



SALON DE PEINTURE

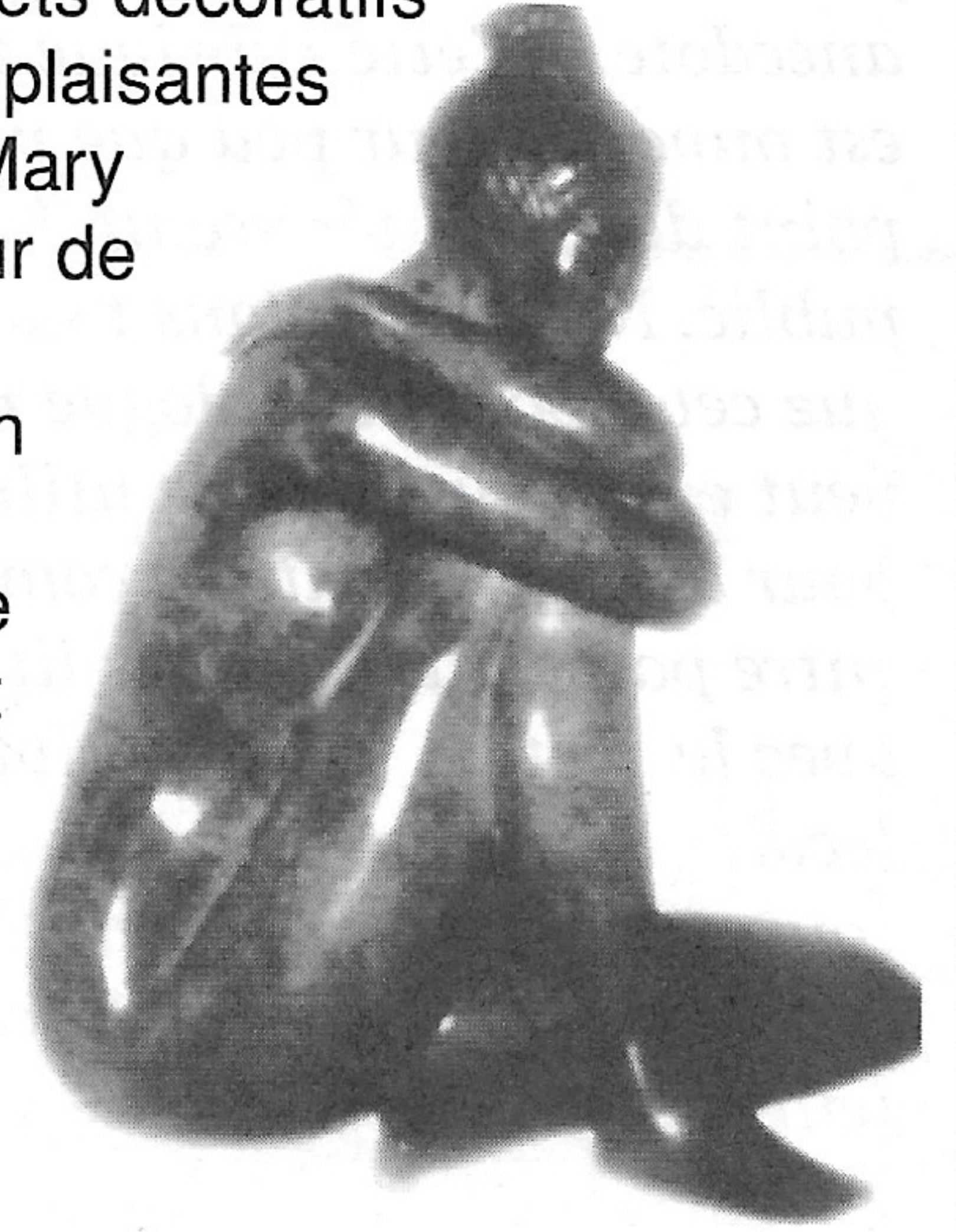
Comme chaque année le comité a organisé les 24 et 25 novembre derniers, et pour la première fois au 21ème siècle, son 32ème salon de peinture et d'arts décoratifs dans les salons de la mairie. Plus de cinq-cents œuvres ont été ainsi exposées par quarante-cinq artistes. Huiles, aquarelles, pastels, encres, collages, plâtres patinés, bronzes, porcelaines, grès, ardoises, cuirs, acier, laiton étaient représentés.

Mais l'intérêt de cette exposition ne réside pas bien entendu dans le nombre d'œuvres présentées, mais par le fait d'une part de la qualité remarquable et remarquée de ces œuvres, et d'autre part par l'esprit qui anime ce rendez-vous annuel. C'est, en effet, grâce à un noyau d'artistes fidèles de l'Etang, présents tous les ans et participants pour beaucoup à la vie de notre association, que cette manifestation connaît une si chaleureuse



talent qui marque par la personnalité de ses œuvres, Régine Desquaires et Gaston Juchet, également auteurs de cartes de vœux et postales de l'Etang, Paule Quinzoni qui peint si bien Belle-Île, Colette Bourguignon, dont nous connaissons tous

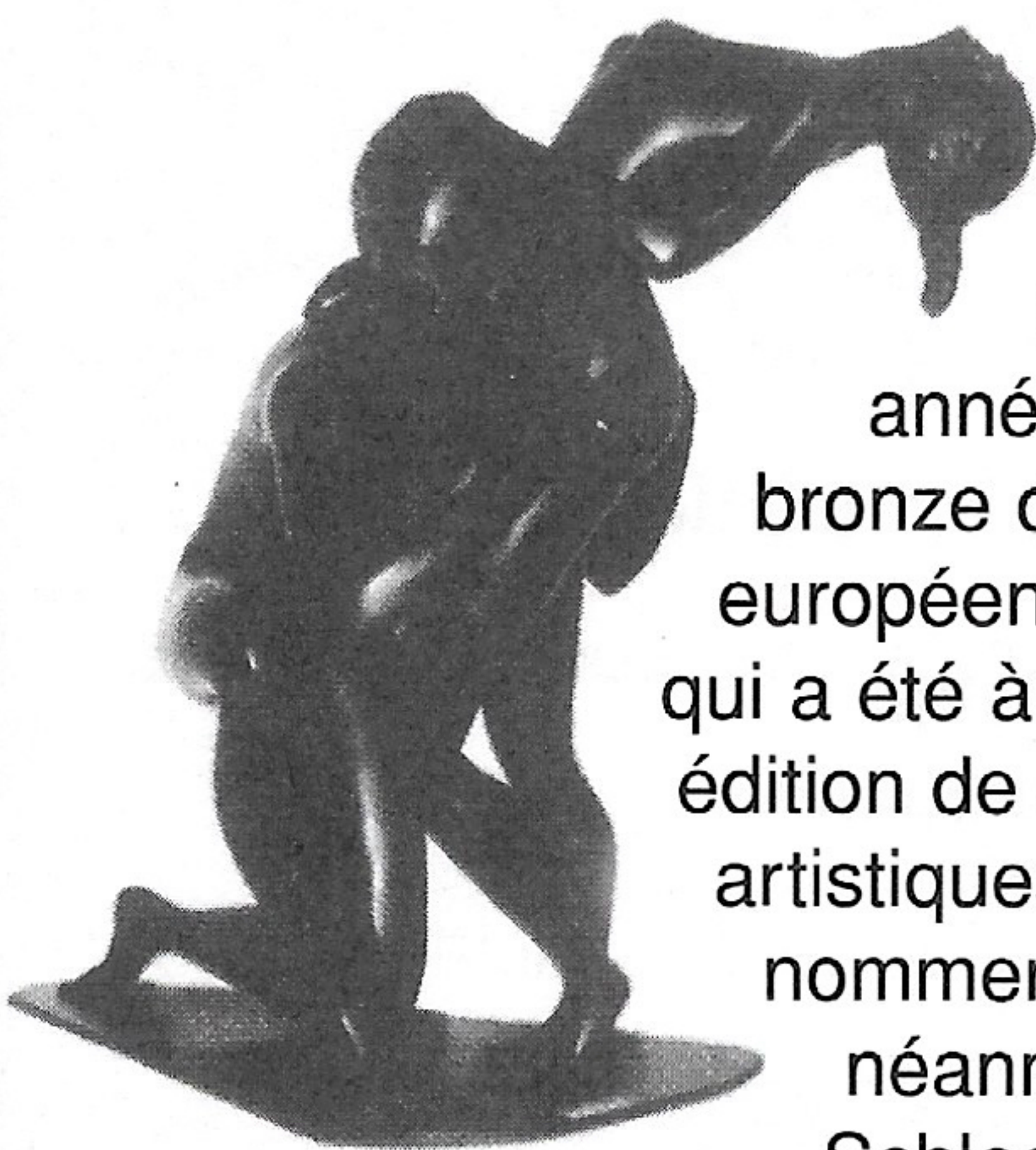
les petits objets décoratifs ainsi que de plaisantes aquarelles, Mary Dallos, auteur de magnifiques grès, Carmen Douglas qui nous apporte les formes et couleurs du Mexique.



Bien d'autres artistes chevronnés venus souvent des communes voisines comme Marion Danion ou André Rouland auteur de très belles natures mortes ou désiré Bardot auteur de remarquables bronzes d'inspiration classique, Thierry Daniel, avec un bestiaire fait d'acier et laiton chromé ou encore Ann Dunbar, auteur de notre affiche pour cette année, nous ont permis d'admirer leurs travaux.

Les visiteurs ont été très nombreux, le temps nous était favorable et ces deux journées furent une réussite et un plaisir. Nous en profitons pour remercier la municipalité et tous les bénévoles qui nous ont apporté un concours précieux.

Nous vous attendons tous pour le trente-troisième salon !



atmosphère. Tout d'abord, c'est le cas de Claude Fournier-Lavoisé, lauréate cette année d'une médaille de bronze de l'académie européenne des arts France, qui a été à l'origine de notre édition de cartes de vœux artistiques; et sans pouvoir les nommer tous, citons néanmoins : Yvonne Schlecht, artiste de grand

LE CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

OPERATION "NETTOYAGE DE PRINTEMPS" le 16 mars

Pour la 7ième année consécutive, le conseil municipal enfants organise avec notre assistance, une opération "nettoyage de printemps" sous l'égide de la mairie, le 16 mars prochain.

Si l'entretien de la commune est normalement assuré par les services techniques de la Mairie et

par les riverains qui s'emploient à maintenir en bon état les abords de leurs habitations, il faut bien constater quelques négligences : papiers et objets divers régulièrement abandonnés ici et là.

Bien entendu, ce n'est pas une opération annuelle, menée sur trois parcours un samedi après-midi avec les enfants de l'école, qui permettra d'éliminer tous ces vilains déchets. Notre objectif n'est pas là; mais c'est de nous motiver petits et grands à notre environnement, de montrer l'exemple et de réfléchir à ce qu'il faut faire et ne pas faire.

La propreté de notre village

nous concerne tous; nous devons nous féliciter de voir nos enfants s'intéresser à ce domaine et encourager les parents à accompagner leurs enfants.

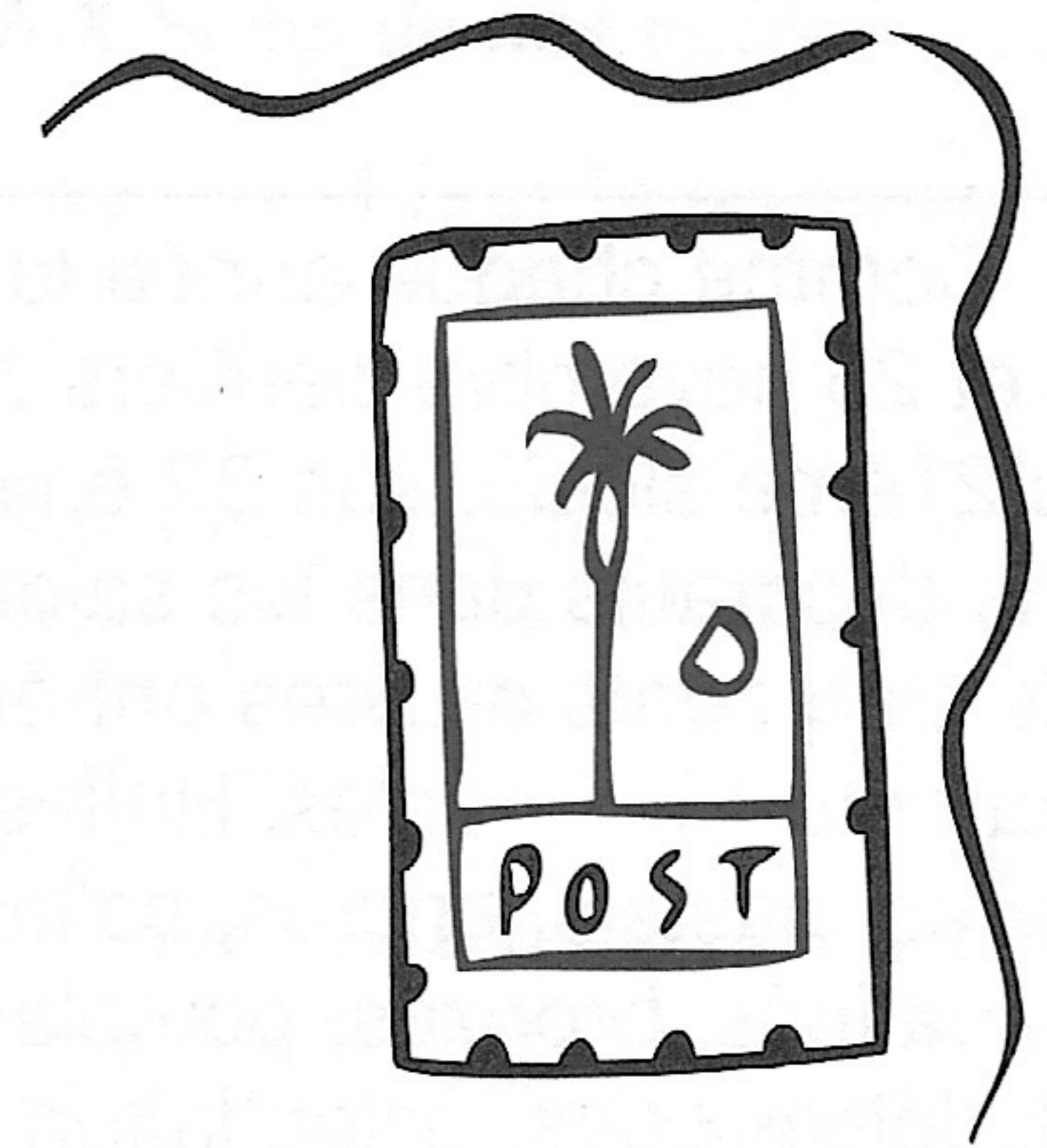
Adultes et enfants des écoles, venez nombreux participer à cette action.

Rendez-vous : samedi 16 mars 2002 à 14 heures 15, place du marché Sacs et gants vous seront fournis et un goûter amical vous attendra en fin de parcours à la Maison de la chaussée, rue de Fonton.

COURRIER des LECTEURS

*Vous avez la parole
Vous souhaitez réagir à
l'actualité de votre village,
donner votre sentiment sur un
fait de société, conter une
anecdote.... Cette rubrique vous
est ouverte, pour peu que votre
point de vue intéresse un large
public. Nous rappelons toutefois
que cet espace de dialogue ne
peut en aucun cas être utilisé
pour des règlements de comptes
entre particuliers ou des litiges
avec la justice, les collectivités
locales ou l'administration. Tout
courrier anonyme ne peut être
pris en considération. Merci d'en
tenir compte.*

*De Mme D.G
" Vous suivez avec attention
tout ce qui se rapporte à
l'amélioration et à
l'embellissement de notre
charmante commune. Aussi, je
me permets de vous signaler-
mais cela est certainement de
votre préoccupation-l'état du
petit bâtiment servant de remise
au matériel du marché : la
toiture est percée, l'installation
électrique bien souvent
défaillante et dangereuse (les fils
de branchement courent sur le
sol) quant aux wc....Je pense que
vous jugerez utile d'ajouter cette
remise en état- en priorité- sur*



la liste de vos propositions..."

*De nombreux lecteurs
approuvent les propositions
faites dans notre bulletin n° 84
avec des remarques qu'ils
seraient trop long de faire
figurer ici, mais dont nous
tiendrons le plus possible. Merci
pour vos encouragements.*

le centenaire de la LOI de 1901

Il ne faut pas oublier que l'année 2001 qui vient de se terminer marquait le centenaire de la loi qui porte son nom et qui consacrait la liberté d'association. Selon les différentes périodes de notre histoire les associations étaient parfois tolérées, parfois contrôlées, parfois interdites, mais c'est souvent dans la répression qu'elles essayaient d'exister. La liberté d'association était souvent demandée mais jamais réellement accordée. Entre 1871 et 1901 trente-trois projets de loi relative à la liberté d'association furent refusés et ce ne fut qu'en 1901 qu'elle fut votée sous l'impulsion de Pierre Waldeck-Rousseau, alors président du conseil. Les associations sont le terreau de la démocratie et de la solidarité nationale et c'est entre autre, grâce à cette loi que notre société progresse. La France doit compter aujourd'hui près de huit cent quatre-vingt dix mille associations, dont sept cent quarante mille n'existent uniquement que par le travail de bénévoles.

BULLETIN D'ADHESION

Je soussigné (Nom, Prénom) :

Adresse :

déclare adhérer au Comité de défense et de Protection Stagnovillois BP 23 / 78620 L'ÉTANG LA VILLE

A cet effet, veuillez trouver ci-joint ma cotisation de 15 € pour l'année 2001

(membres bienfaiteurs à partir de 25 €).

L'Etang-la -Ville le 2002